

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de M. Jacques BASCOU**

**Séance publique du 12 NOVEMBRE 2018 à 8h30**

Date de convocation : 6 novembre 2018

**Délibération**

**N°B2018\_126**

<b>Membres en exercice :</b>	<b>24</b>
<b>Votants :</b>	<b>21</b>
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>21</b>
Pour :	21
Contre :	0
Abstention :	0

**SECRETAIRE DE SEANCE : Edouard ROCHER**

**PRESENTS :** Jacques BASCOU, Yves BASTIE, Marie BAT, Roger BRUNEL, Didier CODORNIU, Viviane DURAND, Alain FABRE, Isabelle HERPE, Gérard KERFYSER, Aimé LAFFON, Serge LALLEMAND, Tristan LAMY, Henri MARTIN, Eric MELLET, Carmen MOUTOT, Marc ORTIZ, Jacques POCIELLO, Michel PY, Edouard ROCHER

**EXCUSES :** Guillaume HERAS, Christian LAPALU, Magali VERGNES

**EXCUSES EN COURS DE SEANCE :** Isabelle HERPE délibération (N°B2018\_128 à N°B2018\_130), Roger BRUNEL (délibération N°B2018\_134, N°B2018\_144 et N°B2018\_147),

**EXCUSES AVEC PROCURATION :** Jacques BLAYA, Michel JAMMES,

**Nomenclature Etat : Finances locales - Subventions**

**OBJET : FINANCES – Demande de subventions au Conseil Départemental de l'Aude au titre de l'année 2019**

Jusqu'en 2017, les demandes de subventions au Conseil Départemental de l'Aude (CD11) étaient réalisées dans le cadre d'un contrat d'agglomération triennal.

En novembre 2017, le Conseil Départemental a informé le Grand Narbonne qu'il réfléchissait à la mise en place d'une nouvelle politique contractuelle pour accompagner et soutenir financièrement les projets conduits par les communes et les intercommunalités et que, dans ce contexte, le CD11 ne souhaitait pas renouveler les contrats d'agglomération triennaux.

De ce fait, l'agglomération doit déposer ses demandes annuellement suivant les dispositifs d'intervention classiques.

Par ailleurs, le Président du CD11 nous a informés en juillet 2018 que, les agences de l'eau étant en phase d'élaboration de leur 11<sup>e</sup> programme et leurs règles d'intervention et leur taux n'étant pas encore connus, les dossiers du volet « eau et assainissement » ne pouvaient être déposés.

## N°B2018\_126

Ainsi, sur la base du Plan Pluriannuel d'Investissements validé par les élus du Grand Narbonne et après concertation avec les services, il est proposé de ne solliciter pour le moment l'aide du CD11 que pour le volet « développement territorial » et sur les opérations suivantes :

Opération	Coût (en € HT)	Aide sollicitée du CD11 (en € HT)
Réhabilitation du Conservatoire	1 200 000,00	300 000,00
Equipements Scène Nationale	280 000,00	84 000,00
Tranche 2019 Piste cyclable « La Littorale »	500 000,00	100 000,00
Acquisition de matériel pour l'Hôtel de la Glisse	335 000,00	67 000,00
Etude sur la salinisation des sols	75 000,00	25 000,00
Espace Test Agricole	400 000,00	100 000,00
Plan de référencement Hameau du Somail (Tranche 2019-2020)	940 000,00	188 000,00

### A l'unanimité, le Bureau décide :

- De solliciter l'aide du Conseil Départemental de l'Aude en 2019 pour financer l'ensemble des opérations désignées ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à en négocier les modifications éventuelles ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération certifiée  
exécutoire compte  
tenu de sa  
transmission en  
Sous-Préfecture  
le : 16/11/2018  
et de sa publication  
le : 16/11/2018**

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,

**Le Président,**

**Jacques BASCOU**

